discours du trône. J'ai l'honneur de représenter les deux comtés de Hants et de King, dans la province de Nouvelle-Ecosse, comtés qui comprennent dans leur territoire la majeure partie des vergers de la vallée d'Annapolis, les fertiles terrains endigués de Cornwallis et de Horton arrachés à la mer par les Acadiens, il y a près de trois siècles, y compris la ville de Windsor, construite à la jonction des eaux, et le beau pays d'Evangéline dont le souvenir sans cesse nous hante.

Mes commettants sont pour la plupart des agriculteurs, de typiques néo-Ecossais, fiers de leurs comtés et de leur province que l'auteur d'un récent ouvrage sur la Nouvelle-Ecosse appelle: "Cette province du Canada, battue par les flots, enveloppée de brume, qui avec ses vallées, ses nombreux cours d'eau et ses verdoyantes prairies, fait face à l'Atlantique et au soleil levant."

En proposant cette adresse, je me dois d'exprimer le plaisir que la Nouvelle-Ecosse et les autres parties du Canada ressentent devant les rapides progrès qu'a faits le Canada durant l'année écoulée. Le pays est prospère. Il ne s'agit plus de dire que la prospérité est proche, car elle est arrivée. Il en a été fait brièvement mention dans le discours du trône, mais elle a été plus amplement signalée dans les rapports et les discours des présidents et directeurs des grandes banques canadiennes à leurs actionnaires depuis quelques semaines. Ces rapports indiquent que dans toute son histoire le Canada n'a jamais fait plus de progrès et n'a jamais joui d'une plus grande prospérité.

La construction a été plus active en 1927 qu'elle ne l'avait encore été depuis l'aprèsguerre. Maisons, manufactures, établissements industriels et usines électriques se sont élevés partout dans le pays. L'an dernier, les mines ont aussi manifesté une activité inaccoutumée. L'immigration a beaucoup augmenté, surtout celle des Iles-Britanniques et des meilleures races d'Europe; par contre, l'on a constaté une diminution dans l'émigration, qui constituait depuis quelque temps un important problème. Les impôts ont été abaissés à plusieurs reprises depuis quelques années et pourtant la dette publique a été en même temps considérablement réduite. L'an dernier, on a noté de sensibles augmentations dans les dépôts de banques d'épargne, les placements d'assurance sur la vie, le commerce avec l'étranger, la cote des valeurs canadiennes, le rendement des valeurs industrielles et des récoltes, le volume des marchandises transportées et les recettes brutes des chemins de fer nationaux du Canada. Le chômage a considérablement diminué et la main-d'œuvre a été plus recherchée. En vérité, la situation du pays a été si satisfaisante, au point de vue des progrès et de la prospérité

matériels, qu'un de nos honorables collègues, dont l'autorité est reconnue, écrivait ces lignes remarquables dans la revue commerciale et financière de la *Montreal Gazette* pour 1927, en date du 7 courant:

Le Canada n'a jamais joui d'une année de progrès et de prospérité comme en 1927. La production, la distribution, la fabrication, le transport et le commerce extérieur ont battu tous les records, et malgré une accalmie ici et là dans le dernier trimestre, la baisse fut légère et pas de nature à causer de craintes. Les emplois n'ont pas manqué et à des taux de rétribution plus élevés, comparativement aux prix des articles essentiels à l'existence, ce qui a laissé aux artisans et manœuvres un sensible surplus de revenus qu'ils ont pu placer comme épargne ou autrement, ou encore utiliser pour améliorer leur existence.

Voilà une bonne nouvelle pour tous les Canadiens, et c'est d'autant plus remarquable qu'il y a moins de deux ans et demi beaucoup de gens dans chacune de nos provinces, de l'Atlantique au Pacifique, prédisaient la ruine financière et un désastre industriel, à moins de changer radicalement la politique douanière du Canada, chose que l'on n'a pas faite.

Cette prospérité présente cependant un aspect regrettable qu'il convient de mentionner: c'est qu'elle n'a pas été répartie aussi également qu'elle aurait dû l'être ou que nous l'aurions souhaité. Je ne parle pas d'une répartition entre les différentes classes de la société, bien qu'il y ait beaucoup à dire là-dessus aussi. Je fais allusion à la répartition de la prospérité entre les différents territoires et, à ce propos, les habitants des Provinces maritimes ont malheureusement tardé à en avoir leur part. Cela est dû à plusieurs causes dont la plupart sont indépendantes de la volonté du Gouvernement. Je désire toutefois ne mentionner qu'une cause, qui n'est pas nouvelle puisqu'elle a été fréquemment mentionnée dans cette Chambre, mais qui néanmoins donne la véritable raison de la participation tardive des Provinces maritimes à la prospérité du Canada. Cette cause est l'absence de débouché pour les produits agricoles de cette partie du Dominion.

Il peut être difficile pour les populations habitant le Canada central, à proximité des grandes villes qui fournissent un si excellent marché pour l'écoulement de leurs produits, de comprendre les difficultés que rencontrent les cultivateurs des Provinces maritimes. Ils ne sont pas situés près des grandes villes et doivent compter en très grande partie sur les marchés étrangers pour disposer de leurs produits. Il est vrai que, depuis l'adoption d'une loi, à la session de l'an dernier, en rapport avec les taux de transport, nous avons pu expédier nos produits un peu plus loin vers l'ouest, et, en certains cas, beaucoup plus loin vers l'ouest au milieu de nos marchés cana-

[M. Ilsley.]